

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (DE IBO)

- I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

- II. UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION (le cas échéant)

- III. ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

- IV. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX /CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

- V. MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE - ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

- VI. SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE¹/ APPORTS UNIVERSITAIRES /MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

- VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

- VIII. MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
 - Financiers
 - Humains
 - Locaux

- IX. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

¹ Document complet à joindre en annexe du dossier

- X. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE
- CV et Liste des publications
- XI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS²
- Cours magistraux et enseignements dirigés
 - Enseignements en distanciel et en simulation
 - Mutualisation des enseignements :
 - avec d'autres formations d'IBODE : si oui lesquelles
 - avec d'autres formations de santé : si oui lesquelles
 - avec des formations d'autres UFR du même établissement : si oui lesquelles
 - avec des formations d'autres établissements : si oui lesquelles
 - Stage recherche :
 - Modalités d'agrément des terrains de stages recherche
 - Liste des terrains de stages et des maîtres de stages agréés
- XII. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
- (Accompagnement des étudiants)
- XIII. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
- (Analyse et prise en compte des différentes informations recueillies dont l'évaluation des enseignements par les étudiants)
- XIV. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES
- XV. AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE
- de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique
 - du conseil d'administration
- XVI. AVIS DES INSTANCES ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
- Instance(s) compétente(s)

Dossier à envoyer à secdgesipa1-4@enseignementsup.gouv.fr (**avant le 30 juin 2022 délai de rigueur**).

² Les volumes horaires par semestre seront précisés